

-SUJET-

EXAMEN :	BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL	Session : 2005
SPÉCIALITÉ :	COMPTABILITÉ	
Épreuve scientifique et technique	Durée : 3 heures	Coefficient : 5
Sous-épreuve E1A : Activités professionnelles de synthèse		Unité 11

Ce sujet comporte 23 pages numérotées de 1 à 23.

Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

DOCUMENTS ET MATÉRIELS AUTORISÉS

La liste des comptes du Plan Comptable Général à l'exclusion de toute autre information sous forme de tableaux, schémas ou commentaires.

La calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire.

Les échanges ou prêts de documents ou de matériels sont interdits pendant l'épreuve.

LE SUJET COMPREND QUATRE DOSSIERS INDÉPENDANTS

THÈMES	DOSSIER PAGE	ANNEXES		ANNEXES À RENDRE AVEC LA COPIE		BARÈME INDICATIF
		Code	Pages	Code	Pages	
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'entreprise • Documentation 	2 3 à 4					
DOSSIER A • Comptabilisation d'opérations courantes	5	A1 à A7	7 à 12	R1 R1 (suite)	17 18	35
DOSSIER B • Interventions des installateurs	5	B1 à B3	13	R2 R3	19 20	25
DOSSIER C • Les travaux d'inventaire Charges et produits à régulariser	6	C1 à C3	14 à 15	R4	21	20
DOSSIER D • Rémunération des VRP	6	D1	16	R5 R6 et R7	22 23	20
TOTAL :						100

AVERTISSEMENTS

1. Les documents à compléter et à rendre ne sont fournis qu'en **un seul exemplaire**. Aucun exemplaire supplémentaire ne sera remis au candidat pendant le déroulement de l'épreuve.
2. Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner dans votre copie.

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

L'entreprise CHESNAYSTORE est une SARL appartenant à Messieurs Paul ANEZ et Pierre GIL.

Elle a pour activité principale la vente, l'installation et la maintenance de stores, volets et fenêtres chez les particuliers, les entreprises et les collectivités locales. Elle a vingt années d'expérience dans ce domaine.

Vous travaillez sous la direction de Sophie ROGER responsable du service administratif de cette entreprise. Ses fonctions vont de la réalisation de tous les travaux comptables (enregistrements, travaux de fin d'exercice...) et commerciaux (devis, facturation...) jusqu'à la gestion du personnel et la rédaction du courrier courant.

Vous trouvez quatre dossiers à réaliser car votre responsable est absente toute la journée.

FICHE D'IDENTITÉ DE L'ENTREPRISE



CHESNAYSTORE

STORES – FERMETURES - MENUISERIES

18, rue Henri Régnier
78150 LE CHESNAY

☎ 01 39 55 62 89

☎ 06 34 78 12 72

☎ 01 39 55 72 70

courriel : Chesnaystore@wanadoo.fr

RCS Versailles B 325 185 890 00023

NAF 454 O

n° TVA : FR 67 325 185 890

L'exercice comptable se termine le 30 juin de chaque année.

Effectif : 8 salariés

TVA

L'entreprise est soumise au régime du réel normal.

TVA sur les encaissements.

Taux de TVA

5,5 % sur les ventes avec installation **aux particuliers** dans les locaux d'habitation.

19,60 % pour les ventes et prestations de services **aux professionnels**.

DOCUMENTATION

☛ ORGANISATION COMPTABLE

Les documents sont pré-comptabilisés sur bordereau puis saisis à l'aide d'un logiciel de comptabilité.

Les journaux utilisés par l'entreprise sont les suivants :

- ACHATS : AC
- BANQUES : BQ1 « BNP » et BQ2 « Banque Populaire »
- VENTES : VT
- CAISSE : CA
- OPÉRATIONS DIVERSES : OD

Les comptes de tiers sont codifiés de la façon suivante :
401, 404 ou 411 + les 3 premières lettres du nom du tiers.

☛ DOCUMENTATION FISCALE ET COMPTABLE

Extraits du mémento pratique Francis Lefebvre comptable

TVA

2474 Acquisition intra-communautaire

Les acquisitions intra-communautaires en France de biens en provenance d'un autre Etat membre sont, en principe, soumises à la TVA française.

Redevances de crédit bail

1542-3 Levée de l'option d'achat : Coût d'entrée du bien. Il est **porté au bilan** de l'acquéreur pour son **coût d'acquisition** (PCG art. 331-7) égal au prix contractuel de cession comme le précisait l'ancien PCG.

-SUJET-

EXTRAIT DU PLAN DES COMPTES CHESNAYSTORE

Numéro de compte	Intitulé	Numéro de compte	Intitulé
16400200	Emprunts auprès de la BNP Paribas n° 60344467	60611000	EDF GDF EAU
16400500	Emprunts auprès de la Banque Populaire (MASTER) n° 07910832	60612000	Gasoil
16880000	Intérêts courus	61351000	Location MEGANE
40100000	Fournisseurs	61353000	Location Clio
41100000	Clients	61354000	Location Nissan
41810000	Clients – Factures à établir	61520000	Entretien des locaux
41910000	Clients – Avances et acomptes reçus sur commandes	61551000	Entretien rép. du mat. de transp.
42100000	Personnel Rémunérations dues	61554000	Entretien réparation mat. et outil
43100000	Sécurité sociale	61560000	Contrat de maintenance du mat. de bureau et informatique
43710000	Assedic	61601000	Assurances des locaux
43721000	Retraite	61602000	Assurances sur emprunts
43722000	Mutuelle	61603000	Assurances véhicules
44520000	TVA due intra-communautaire	61604000	Assurance décennale
44562000	TVA sur immobilisations	62410000	Transport sur achats
44566100	TVA sur autres biens et services	62570000	Réceptions
44566200	TVA intra-communautaire (19,60 %)	62610000	Téléphone
44567000	Crédit de TVA à reporter	64110000	Salaires et appointements
44571100	TVA collectée 5,5 %	64130000	Primes et gratifications
44571200	TVA collectée 19,6 %	64140000	Indemnités et avantages divers
44586000	TVA à régulariser sur achats	66110000	Intérêts des emprunts
44587000	TVA à régulariser sur ventes	70415000	Travaux sur stores
48600000	Charges constatées d'avance	70429000	Travaux sur cloisons
51211000	BNP	70435000	Travaux de fermetures
51212000	Banque Populaire	70439999	Fermetures export
60101000	Achats de bannes	70445000	Travaux d'isolation
60112000	Achats de toiles	70455000	Travaux sur volets
60114000	Achats de stores	70459000	Main-d'œuvre (pose, dépose,...)
60137000	Achats de tringles	70469000	Produits divers
60150000	Achats de volets	70485000	Travaux sur fenêtres
60180000	Achats de fenêtres		
60224000	Fournitures de magasin		

-SUJET-

DOSSIER A
COMPTABILISATION DES OPÉRATIONS COURANTES

Sophie ROGER vous remet ce jour les documents des mois de mai et juin qui n'ont pas encore été comptabilisés (ANNEXES A1 à A7).

TRAVAIL À FAIRE :

⇒ Enregistrer ces documents sur les bordereaux de saisie -**ANNEXES R1 et R1 (suite)** à rendre avec la copie- en vous aidant de la documentation.

Information complémentaire :

Le parc automobile est composé uniquement de véhicules utilitaires.

DOSSIER B
INTERVENTIONS DES INSTALLATEURS

Sophie ROGER organise les déplacements des deux techniciens, Christian BRUN et Alain LEROY, pour les installations chez les clients. Afin de vous faciliter le travail de planification, elle vous remet un mémo (ANNEXE B1) et un extrait de la table « CHANTIERS » de la base de données « CLIENTS » (ANNEXE B2).

Elle prévient ensuite par courrier chaque client du passage du technicien. À ce jour, elle souhaite automatiser l'envoi du courrier sous forme d'un publipostage. Vous trouverez les consignes de Sophie ROGER en ANNEXE B3.

TRAVAIL À FAIRE :

⇒ Mettre à jour le planigramme des interventions des deux techniciens pour la première quinzaine de juillet (**ANNEXE R2 à rendre avec la copie**).

⇒ Préparer et présenter sur l'**ANNEXE R3 à rendre avec la copie**, un projet de lettre-type informant les clients de la venue du technicien.

-SUJET-

DOSSIER C
LES TRAVAUX D'INVENTAIRE
Charges et produits à régulariser

L'exercice comptable est clos le **30 juin** de chaque année.

La régularisation de certaines factures a été omise lors des travaux de fin d'exercice en juin 2005.

- 1) La facture (**ANNEXE C1**) et l'échéancier (**ANNEXE C3**) nécessitent une régularisation d'inventaire.
- 2) Les travaux correspondant au devis (**ANNEXE C2**) ont été réalisés mais la facture n'a pas encore été établie.

TRAVAIL À FAIRE :

⇒ Enregistrer ces régularisations en ajoutant dans le libellé le détail des calculs et répondre aux questions sur **l'ANNEXE R4** à rendre avec la copie.

DOSSIER D
LA RÉMUNÉRATION DES VRP

Sophie ROGER a commencé à créer, sur tableur, le classeur nommé « RECAPITULATIF DES VENTES HEROUX » afin de calculer la rémunération mensuelle des VRP exclusifs à partir du contrat à durée indéterminée d'un VRP exclusif (**ANNEXE D1**).

TRAVAIL À FAIRE :

⇒ Compléter les **ANNEXES R5, R6 et R7** à rendre avec la copie.

CELTIC

Avgda, Sant juliá, 235
 Barcelona
 Tel : 93 861 415 - Fax : 93 849 254

DIRECCION DE ENTREGA :
 CHESNAYSTORE, SARL
 18 RUE HENRI REGNIER
 LE CHESNAY

France

Operacion asegurada en CREDITO Y CAUCION
 ES14587126941

CHESNAYSTORE, SARL
 18 RUE HENRI RÉGNIER
 78150 LE CHESNAY
 France

FR67325185890

Pag. 1

FACTURA N°	FECHA	CLIENTE	COD.PROVEEDOR		OBSERVACIONES		
F1/410975	14/06/2005	47812					
CODIGO	CANDIDAD	DESCRIPCION	ANCHO	ALTO	PRECIOS	DTOS.%	IMPORTE
04490500	10	S/PEDIDO : 040158 ALBARAN N.412814 de FECHA : 04/05/2005 ANILLAS METAL PLEGABLE BAMBU BROWN			12,88	65	4,51
030395P02	1	S/PEDIDO : 040159 ALBARAN N.415369 de FECHA : 15/05/2005 SKYLIGHT SEA BREEZE NACAR	85,50		220,88	65	77,31
030395P02	2	SKYLIGHT SEA BREEZE NACAR	92,50		490,89	65	171,81
030395P02	1	S SKYLIGHT SEA BREEZE NACAR	94,50		245,43	65	85,90
030395P02	1	SKYLIGHT SEA BREEZE NACAR	107,50		269,99	65	94,50
170106316	1	S/PEDIDO : 040160 ALBARAN N.46831 de FECHA : 19/05/2005 BANNE SYSTEME MONOBLOC BAMBALINA DUNES	375,00	200,00	503,39	45	276,86
		Transportes/Freight : Pagados/Paid Bultos/Packages : 4 Peso Bruto/Gross Weight : 70 kq Peso Neto/Net Weigh : 66,50 kg					15,24

TOTAL FACTURA : 726,13 EUR
 IMPORTE BRUTO

**banne : toile placée au-dessus de la devanture
 d'une boutique pour garantir les marchandises
 ou les clients des intempéries.*

-SUJET-

ANNEXE A2

CHESNAYSTORE

18, rue Henri Régnier
78150 LE CHESNAY

FACTURE N°: FAC05.0869

DATE
07/06/2005

RÉFÉRENCES
DEV05.0828

PAGE
1

ADRESSE DES TRAVAUX

M. et Mme LEMARIE
RÉSIDENCE HARMONIE OUEST
27 SQUARE DES PLATANES
78870 BAILLY

M. et Mme LEMARIE
RÉSIDENCE HARMONIE OUEST
27 SQUARE DES PLATANES
78870 BAILLY

MODE DE RÈGLEMENT
50 % À LA COMMANDE - LE SOLDE FIN TRAVAUX

ECHÉANCE
30/06/2005

CODE CLIENT
LEVY3

TECHNICIEN
M. BRUN

Réf.	DÉSIGNATION	Qté	P.U. HT	Total HT
3/11	<u>VOLET ROULANT TRADITIONNEL EN P. V. C. ÉLECTRIQUE</u>			
LIEU	<u>CUISINE</u>			
3/115	1 Volet largeur 700 x hauteur 2200	1	455,00	455,00
3/115	1 Volet largeur 2000 x hauteur 1400	1	550,00	550,00
LIEU	<u>SÉJOUR</u>			
3/115	1 Volet largeur 2500 x hauteur 2200	1	740,00	740,00
3/115	1 Volet largeur 910 x hauteur 2200	1	520,00	520,00
1/14	<u>STORE BANNE ÉLECTRIQUE</u>			
LIEU	<u>SALON</u>			
1/145	1 Store largeur 2700 x avancée 1500.	1	1140,00	1140,00
1/145	1 Store à projection largeur 900 x bras 800 à 180°	1	574,00	574,00
8/115	Remise commerciale sur les stores		-509,66	-509,66
9/105	<u>FORFAIT POSE, ALIMENTATION ET DÉPLACEMENT</u>		1270,00	1270,00

BASE HT	TVA	% TVA
4739,34	260,66	5,50

**TOTAL TTC
ACOMPTE
NET À PAYER**

**5.000,00 €
2.500,00 €
2.500,00 €**

RECAPITULATIF LIVRE DE PAIE mai 2005

	Mme ROGER	M. HEROUX	M. BRUN	M. DUPUY	M. VANTOU	M. LEROY	M. TUR	M. ASTIEZ	TOTAUX
Brut	2 977,45	3 864,00	1 865,88	2 360,85	3 663,00	1 906,95	1 747,35	1 327,79	19 713,27
Maladie	25,31	22,99	15,86	18,06	21,79	14,85	14,59	11,29	
Vieillesse	162,18	162,18	122,22	139,17	162,18	114,45	112,41	86,97	
S/TOTAL URSSAF	187,49	185,17	138,08	157,23	183,97	129,30	127,00	98,26	1 206,50
Assedic Tr A	59,42	59,42	44,78	50,99	59,42	41,94	41,19	31,87	
Agff Tr A	19,81	19,81	14,93	17,00	19,81	13,98	13,73	10,62	
Assedic Tr B	12,03	5,49			2,11				
Agff Tr B	4,51	2,06			0,79				
S/TOTAL ASSEDIC	95,77	86,78	59,71	67,99	82,13	55,92	54,92	42,49	545,71
Retraite Tr A	80,47	74,28	55,98	63,74	74,28	52,42	51,49	39,83	
Prévoyance Tr A	21,94	30,01	16,23	18,49	30,01	15,20	14,93	11,55	
Retraite Tr B	36,36	19,07			7,34				
Retraite IRPVRP GMP		3,43			15,16				
CET IRPVRP		3,52			3,33				
Prévoyance Tr B	3,70	1,62			0,62				
S/TOTAL RETRAITE	142,47	131,93	72,21	82,23	130,74	67,62	66,42	51,38	745,00
Mutuelle	39,00	46,43	46,93	53,44	46,43	43,95	43,16	33,39	
S/TOTAL MUTUELLE	39,00	46,43	46,93	53,44	46,43	43,95	43,16	33,39	352,73
CSG Déductible	151,67	190,99	92,36	109,76	181,21	86,07	85,98	64,48	
S/TOTAL CSG	151,67	190,99	92,36	109,76	181,21	86,07	85,98	64,48	962,52
NET IMPOSABLE	2 361,05	3 222,70	1 456,59	1 890,20	3 038,52	1 524,09	1 369,87	1 037,79	15 900,81
CSG NON Déductible	71,37	89,88	43,46	51,65	85,27	40,50	40,46	30,34	
GRDS	14,87	18,72	9,05	10,76	17,77	8,44	8,43	6,32	
S/TOTAL	86,24	108,60	52,51	62,41	103,04	48,94	48,89	36,66	547,29
Prime de panier			152,00			159,60		159,60	
NET À PAYER	2 274,81	3 114,10	1 556,08	1 827,79	2 935,48	1 634,75	1 320,98	1 160,73	15 824,72

*Livre de paie
 vérifié
 OK
 S. Roger*

ANNEXE A4

GROUPE RCI BANQUE
 AVENUE DE
 CANTERANNE
 33608 PESSAC CEDEX

EXEMPLAIRE 1/1 PAGE 1
 PESSAC LE 13/06/2005
 RÉFÉRENCES A RAPPELER

NUMÉRO DE FACTURE : 8/001
 NUMÉRO INDIVIDUEL : 3497

TITULAIRE DU CONTRAT
 CHESNAYSTORE
 18 RUE H. RÉGNIER
 78150 LE CHESNAY

CHESNAYSTORE
 18 RUE H. RÉGNIER
 78150 LE CHESNAY

CRÉDIT BAIL

N° CONTRAT	TYPE VÉHICULE	N° IDENTIFICATION	MONTANT HT	TAUX TVA	MONTANT TVA	MONTANT TOTAL
3693/8745	CLIO	419 BPL 78	317,04	19,60	62,10	379,18

DATE DE RESTITUTION : 11/03/2006
 Sur la période du 14/05/2005 au 13/06/2005

TVA 19,60 % BASE : 317,04 SOIT : 62,14
 TOTAL HORS TAXES 317,04
 TOTAL TVA 62,14
TOTAL TTC 379,18

TITULAIRE DU COMPTE : CHESNAYSTORE

DOMICILIAATION : BNP VERSAILLES
 30004 12547 00021345812 47

NET À PAYER EN EUROS 379,18

CEtte SOMME SERA PRELEVÉE SUR VOTRE COMPTE LE 20/06/2005

ANNEXE A5

DIAC

CENTRE RELATION CLIENTÈLE
 75982 PARIS CEDEX 20
 TEL : 08.20.82.48.24

CHESNAYSTORE
 18 RUE HENRI RÉGNIER
 78150 LE CHESNAY

FACTURE DE CESSIOn N° 3143W0007 DU 10/06/2005
 VEUILLEZ TROUVER CLDESSOUS LA FACTURE DE VENTE DU VÉHICULE LOUE.
 CETTE FACTURE EST ÉTABLIE EN EUROS.

MARQUE	TYPE	IDENTIFICATION	NUMÉRIQUE
RENAULT	SACRO5RTE*	VF1SAORO522423824	531 BPK 78

* véhicule utilitaire	PRIX H.T.	SOIT	1123,85
	T.V.A. 19,60 %	SOIT	220,28
	Acquittée sur les débits		
	PRIX T. T. C.	SOIT	1344,13
	DÉPÔT DE GARANTIE	SOIT	0,00
	NET À PAYER en €	SOIT	1344,13

ATTENTION

La propriété du véhicule ne vous sera transférée qu'après parfait paiement du prix défini ci-contre.
IMPORTANT : Application du décret n°78/993 du 04/10/1978 relatif aux fraudes et falsifications en matières de ventes automobiles.

- Millésime de l'année 2000 - Mois et année de première mise en circulation 06 2000
- Garantie du kilométrage : ce véhicule ayant fait l'objet d'un contrat de location :
- 1^{er} cas - l'acheteur est le locataire à qui le véhicule a été fourni à l'état neuf le 12 06 2000
- 2^e cas - l'acheteur n'est pas le locataire du véhicule :

(à compléter par le locataire, gardien juridique)
 Le kilométrage relevé au compteur est non garanti
 (à compléter par le fournisseur, mandaté à cet effet)

Ce document vaut reddition de compte des sommes avancées par nos soins pour votre compte et sur votre ordre, aux Compagnies d'Assurances auxquelles vous avez éventuellement adhéré, au titre des polices d'assurances souscrites par notre Société.

RÉFÉRENCES

3AA231092U
 CHESNAYSTORE
 GEACID

Papillon à joindre

Société Diac - Siège Social : 14, avenue du Pavé Neuf - 93168 Noisy-le-Grand Cedex
 Diac S. A. au capital de EUR 61 000 000 - SIREN 702 002 221 R. C. S. Bobigny - APE 652C

-SUJET-

ANNEXE A6



EXTRAIT

BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE

AGENCE DE VERSAILLES CHANTIERS

DESCRIPTIF DU PRÊT ACCORDÉ

EMPRUNTEUR : CHESNAYSTORE
 DOSSIER N° : 4578HR25
 MONTANT DU PRÊT : 17 064, 00 EUROS
 CATÉGORIE DU PRÊT : CRÉDIROP
 TAUX D'INTÉRÊT : 4,100000 %
 PÉRIODICITÉ : MENSUELLE
 DURÉE TOTALE : 36 MOIS
 DATE DE RÉALISATION : 05/09/2003
 ASSURANCE : 0,600000
 PRÉLÈVEMENT MENSUEL SUR LE COMPTE

SOC CHESNAYSTORE

18 RUE H. RÉGNIER

78150 LE CHESNAY

N° TERME	DATE ÉCHÉANCE	MONTANT ÉCHÉANCE	MONTANT INTÉRÊTS	MONTANT ASSURANCE	CAPITAL AMORTI	CAPITAL RESTANT DU
1	30/10/2003	573,06	106,89	19,91	446,26	16 617,74
2	30/11/2003	513,09	56,78	8,53	447,78	16 169,96
3	30/12/2003	513,09	55,25	8,53	449,31	15 720,65
	TOTAL 2003	1 599,24	218,92	36,97	1 343,35	15 720,65
4	30/01/2004	513,09		8,53	450,85	15 269,80
5	29/02/2004				8,53	14 817,41
6	30/03/2004	513,09		8,53	453,93	14 363,48
7	30/04/2004	513,09	49,08	8,53	455,48	13 908,00
8	30/05/2004	513,09	47,52	8,53	457,04	13 450,96
9	30/06/2004	513,09	45,96	8,53	458,60	12 992,36
10	30/07/2004	513,09	44,39	8,53	460,17	12 532,19
11	30/08/2004	513,09	42,82	8,53	461,74	12 070,45
12	30/09/2004	513,09	41,24	8,53	463,32	11 607,13
13	30/10/2004	513,09	39,66	8,53	464,90	11 142,23
14	30/11/2004	513,09	38,07	8,53	466,49	10 675,74
15	30/12/2004	513,09	36,48	8,53	468,08	10 207,66
	TOTAL 2004	6 157,08	541,73	102,36	5 512,99	10 207,66
16	30/01/2005	513,09		8,53	469,68	9 737,98
17	28/02/2005	513,09		8,53	471,29	9 266,69
18	30/03/2005	513,09		8,53	472,90	8 793,79
19	30/04/2005	513,09		8,53	474,51	8 319,28
20	30/05/2005	513,09	28,42	8,53	476,14	7 843,14
21	30/06/2005	513,09	26,80	8,53	477,76	7 365,38
22	30/07/2005	513,09	25,17	8,53	479,39	6 885,99
23	30/08/2005	513,09	23,53	8,53	481,03	6 404,96
24	30/09/2005	513,09	21,88	8,53	482,68	5 922,28
25	30/10/2005	513,09	20,23	8,53	484,33	5 437,95
26	30/11/2005	513,09	18,58	8,53	485,98	4 951,97

Véhicule Master

Mensualité non enregistrée

-SUJET-

CHESNAYSTORE

18, rue Henri Régnier
78150 LE CHESNAY

ANNEXE A7

FACTURE N°: FAC05.0895

DATE
17/06/2005

RÉFÉRENCES
DEV05.0801

PAGE
1

ADRESSE DES TRAVAUX

Librairie Georges Pompidou
Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
78000 VERSAILLES

Librairie Georges Pompidou
Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
78000 VERSAILLES

MODE DE RÈGLEMENT
50 % À LA COMMANDE - LE SOLDE FIN TRAVAUX

ÉCHÉANCE
30/06/2005

CODE CLIENT
POM78

TECHNICIEN
M. BRUN

Réf.	DÉSIGNATION	Qté	P.U.HT	Total HT
8/12	<u>MAINTENANCE STORES INTERIEURS</u>			
5/115	<u>TRAVAUX SUR STORES INTERIEURS</u> Forfait n°002			1200,00
6/110	<u>PRODUITS DIVERS</u> Remplacement manivelles	8	4,50	36,00

BASE HT	TVA	% TVA	TOTAUX
1236,00	242,26	19,6	H.T. : 1236,00 T.V.A. : 242,26

EUROS

**TOTAL TTC
ACOMPTE
NET À PAYER**

**1478,26
0,00
1478,26**

Mémo

Le 15 juin 2005

Paul ANEZ à Sophie ROGER

- Alain sera en formation chaque lundi
- Christian prendra une journée de congé le 13 juillet
- Convocations à la médecine du travail (chaque visite occupe une demi-journée):
Alain le matin du 01/07 et Christian l'après-midi du 08/07
- L'entreprise fait le pont du 14 juillet
- Le même technicien commence et termine une installation
- Une intervention de plus de 8 heures doit être placée sur des jours consécutifs
- Un technicien doit être présent au magasin le lundi pour les interventions d'urgence
- Rappel : les techniciens arrêtent le vendredi à 16 h

Merci

Code client	Nom	Période intervention	Disponibilité client	Durée intervention
1	JEAN	juillet semaine 1	tous les jours	28 heures
2	VERDIN	juillet semaine 4	mardi-mercredi-jeudi	24 heures
3	CAB	juillet semaine 2	mardi-mercredi	16 heures
4	DEJEC	juillet semaine 1	vendredi	07 heures
5	CASTEL	juillet semaine 1	tous les jours	31 heures
6	DESSE	août semaine 1	mardi-mercredi	16 heures

Pour la lettre adressée au client :

Rappeler quantité et matériel commandé, n° de devis accepté. Annoncer date et heure d'intervention puis nom du technicien. Demander confirmation et ne pas oublier de remercier pour confiance.

Sophie ROGER

ANNEXE C1

EIS

31 rue du Hameau
75015 Paris

TEL : 01 40 43 60 00
Télécopie : 01 40 43 60 50
RC Paris B582 104 089
SAS au capital de 500.000 €

CHESNAYSTORE
18 RUE RÉGNIER
78150 LE CHESNAY

FACTURE N° : 44587 Du 01/09/04 RÉF / CLIENT : 4113654 Page 1
COMMERCIAL 38 M. STEFFANINI

DÉSIGNATION	MONTANTS
CONTRAT N° 500722/E : ENTRETIEN DES LOCAUX POUR LA PERIODE DU 01/09/04 AU 31/08/05	399,23
TELIC T 16	11,38
HAUSSE DE 2,8500 % SUR 399,23	

TOTAL HORS TAXES.....410,61 €
TVA À 19,60 %80,48 €
TOTAL TTC.....491,09 €

En votre aimable règlement : CHÈQUE 30 jours
Echéance du : 01/10/04
CONFORMÉMENT À LA LOI N° 92-1442
PÉNALITÉS DE RETARD DE PAIEMENT = TAUX 1,5 % MENSUEL

-SUJET-

ANNEXE C2

CHESNAYSTORE

DEVIS N°: DEV04.1073

DATE
17/06/2005

RÉFÉRENCES

PAGE
1

ADRESSE DES TRAVAUX

M. et Mme JENLIS
RESIDENCE VILLENEUVE
13 rue Jean de La Bruyère
78000 VERSAILLES

M. et Mme JENLIS
RESIDENCE VILLENEUVE
13 rue Jean de La Bruyère
78000 VERSAILLES

Pour passer votre commande :
1 exemplaire du devis daté et signé

CODE CLIENT
411JEN

TECHNICIEN
M. LEROY

Ref.	DÉSIGNATION	Qté	P. U. HT	Total HT
1/21	STORE TOILE A PROJECTION A L'ITALIENNE			
	<ul style="list-style-type: none"> Armature en aluminium anodisé naturel Barre de charge en aluminium anodisé Manceuvre par cordon extérieur Coloris rayures classiques marron/blanc RCS2 Lambrequin séparé GARANTIE 5 ANS (hors lambrequin et cordon de manceuvre) 			
LIEU 1/215	CUISINE 1 Store complet largeur 1300 bras 700			220,00
LIEU 1/215	CHAMBRE 1 Store complet largeur 1480 bras 700	1	230,00	230,00
LIEU 1/215	SEJOUR 1 Store complet largeur 1480 bras 700	1	230,00	230,00
LIEU 1/215	1 Store complet largeur 1480 bras 850	1	250,00	250,00
	Forfait pose et déplacement (dépose des anciens stores)	1	366,00	366,00

Le 22/06/05
Bon pour
accord

DELAI : 1 à 2 semaines Tél. D : 01.34.60.43.93 B : Fax :

BASES HT	MT TVA	% TVA	TOTAUX
1296,00	71,28	5,50	HT : 1296,00 TVA : 71,28

TOTAL TTC
NET A PAYER

1367,28 €



ÉCHÉANCIER

CHESNAYSTORE
18 rue Henri Régnier
78150 LE CHESNAY

Emprunteur : CHESNAYSTORE

Dossier n° : 00192

Taux d'intérêt : 3 %

Périodicité : annuelle

Durée totale : 5 ans

Assurance : non

Montant de l'emprunt : 25 000,00

Amortissement annuel constant

Date de début : 01/12/2002

Échéance	Restant dû	Intérêts	Amortissements	À payer
01/12/2003	25 000,00	750,00	5 000,00	5 750,00
01/12/2004	20 000,00	600,00	5 000,00	5 600,00
01/12/2005	15 000,00	450,00	5 000,00	5 450,00
01/12/2006	10 000,00	300,00	5 000,00	5 300,00
01/12/2007	5 000,00	150,00	5 000,00	5 150,00

*Mensualité non
régularisée au
30/06/2005*



CHESNAYSTORE
STORES – FERMETURES - MENUISERIES

Contrat à durée indéterminée d'un VRP Exclusif

Entre les soussignés

La société S.A.R.L. CHESNAYSTORE

dont le siège social est situé à

18 rue Henri Régnier 78150 LE CHESNAY

représentée par M. Paul ANEZ agissant en qualité de Gérant, d'une part et,

« TITRE_CIVILITE » « NOM » « PRÉNOM », n° de sécurité sociale « N°_SS »,

de nationalité « NATIONALITE »

demeurant à

« ADRESSE_SALARIE » « CP_SALARIE » « VILLE_SALARIE », d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

Article 7. – Rémunération

En contrepartie de son travail, « TITRE_CIVILITE » « NOM » « PRÉNOM » percevra :

- Un minimum garanti annuel de 14 640 € soit 1 220 € mensuel
- Une commission calculée sur le cumul des encaissements HT.

Cette commission sera égale à 5 % du cumul des encaissements HT si celui-ci est supérieur à 15 000 € HT. Aucune commission ne sera due à « TITRE_CIVILITE » « NOM » « PRÉNOM » si le cumul des encaissements HT minimum n'est pas atteint.

Chaque mois « TITRE_CIVILITE » « NOM » « PRÉNOM » percevra sa commission.

Afin de permettre à « TITRE_CIVILITE » « NOM » « PRÉNOM » de vérifier ses commissions, les dossiers de facturation seront à sa disposition sur simple demande.

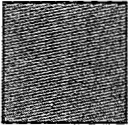
18, rue Henri Régnier
78150 LE CHESNAY
Tél : 01 39 55 62 89 – Fax : 01 39 55 72 70
chesnaystore@wanadoo.fr

SARL au capital de 55 000 €
RCS Versailles B 325 185 890 00023
NAF 454 O
n°TVA : FR 67 325 185 890

DOCUMENT À RENDRE AVEC LA COPIE

-SUJET-

Techniciens		Dates		JUILLET 2005								
		SEMAINE ①				SEMAINE ②						
		Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve
		1	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15
CHRISTIAN BRUN	8 h											
	12 h											
	13 h	Après- midi										
	17 h											
ALAIN LEROY	8 h											
	12 h											
	13 h	Après- midi										
	17 h											

	Technicien indisponible
	Client
	Technicien chez client
MAGASIN	Technicien au magasin

-SUJET-

ANNEXE R3

DOCUMENT À RENDRE AVEC LA COPIE



CHESNAYSTORE
STORES - FERMETURES - MENUISERIES

18, rue Henri Régnier
78150 LE CHESNAY
Tél : 01 39 55 62 89 - Fax : 01 39 55 72 70
chesnaystore@wanadoo.fr

SARL au capital de 55 000 €
RCS Versailles B 325 185 890 00023
NAF 454 O
n° TVA : FR 67 325 185 890

DOCUMENT À RENDRE AVEC LA COPIE

ANNEXE R5

RÉCAPITULATIF DES VENTES VRP								Taux de TVA :	19,6 %
Nom : M. HEROUX									
N° FACTURES	NOM DU CLIENT	TOTAL HT	TOTAL TTC	CUMUL HT	ENCAISSEMENT HT	ENCAISSEMENT TTC	CUMUL ENCAISSEMENTS HT		
05/1246	CRAPLET	15 825,00	18 926,70	15 825,00	10 825,00	12 946,70	10 825,00		
05/0324	LAROCHE	1 298,80	1 553,36	17 123,80	1 298,00	1 552,41	12 123,00		
05/1308	LAVIOLLETTE	5 980,00	7 152,08	23 103,80	5 980,00	7 152,08	18 103,00		
05/1092	EYMARD	2 129,00	2 546,28	25 232,80	2 129,00	2 546,28	20 232,00		
05/1279	LEFORT	2 030,00	2 427,88	27 262,80	2 030,00	2 427,88	22 262,00		
05/1244	LENCLOS	15 175,00	18 149,30	42 437,80	11 165,00	13 353,34	33 427,00		
05/1235	REBOUL	1 447,00	1 730,61	43 884,80	1 447,00	1 730,61	34 873,99		
05/1547	IMMOTEP	13 064,00	15 624,54	56 948,80	10 000,00	11 960,00	44 873,99		
05/1345	LAVIGNE	10 190,00	12 187,24	67 138,80	5 000,00	5 980,00	49 873,99		
05/1288	GARDEREAU	2 056,87	2 460,02	69 195,67	2 056,00	2 458,98	51 929,99		
05/1053	GERARDIN	1 902,00	2 274,79	71 097,67	950,00	1 136,20	52 879,99		
MINIMUM GARANTI MENSUEL		1 220,00							
COMMISSION POUR AFFAIRES		2 644,00							
TOTAL RÉMUNÉRATION MENSUELLE		3 864,00							

A partir de la feuille de calcul ci-dessus, compléter le tableau suivant :

- préciser si les cellules sont calculées ou saisies (cocher la case correspondante)
- rédiger les formules si nécessaire

CELLULE	CALCULEE	SAISIE	FORMULE
A5			
D5			
C17			
C18			
C20			

- répondre aux questions suivantes :

➤ Quelle est la feuille activée ?
➤ Quels sont les avantages pour Sophie ROGER de tenir à jour ce classeur ?

-SUJET-

ANNEXE R6

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1	TOTAL DES VENTES MENSUELLES HT PAR VRP								
2									
3									
4			janvier	février	mars	avril	mai	juin	
5		HEROUX	58 350,45	35 220,65	41 330,80	63 790,30	71 097,67		
6		VANTOU	36 955,33	47 775,00	33 650,22	42 360,90	51 250,45		
7									
8									

- Quelle manipulation sera à effectuer pour que ce résultat s'affiche automatiquement ?

.....

.....

.....

ANNEXE R7

Types standard | Types personnalisés

Type de graphique : Sous-type de graphique :

- Histogramme
- Barres
- Courbes
- Secteurs
- Nuages de points
- Aires
- Anneau
- Radar
- Surface
- Bulles
- Boursier

Annuler

Sophie ROGER souhaite représenter graphiquement le total des ventes mensuelles HT par VRP afin d'observer l'évolution.

- Proposer le type de graphique le mieux adapté :
.....
- Préciser les zones à sélectionner pour la construction de votre graphique
.....
- Quel est le titre à donner à :

- l'axe des abscisses :
.....

- l'axe des ordonnées :
.....